



## Compte rendu DCI du 15 mars 2010

*Lundi 15 mars 2010, les organisations syndicales CGT, UNSA et CFDT ont été reçues par la Direction de la Traction et la DRH de la SNCF dans le cadre d'une DCI unitaire traction.*

*En préalable aux débats, la délégation CGT a interpellé la Direction sur les agressions dont ont été victimes encore une fois des cheminots ASCT et ADC sur le secteur de Saint Lazare. Nous avons rappelé que la CGT a alerté la Direction de l'entreprise ainsi que les pouvoirs publics sur la dégradation du niveau de sûreté dans certaines gares qui sont devenues des zones de non droit. Cette situation est la conséquence directe de la déshumanisation des gares et l'abandon de la police de proximité malgré les gesticulations du Président de la République et de celui de la SNCF. La réduction des dépenses publiques prônée par le premier et les réductions drastiques d'effectifs orchestrées par le second amènent les cheminots à travailler dans des conditions intolérables qui nécessitent des mesures rapides et pérennes.*

Cette DCI portait sur 4 thèmes :

- L'abandon des projets de l'organisation du travail en mono activité au travers d'UO et d'UP dédiées et de roulements spécialisés comme la Direction entend le mettre en œuvre. Le retour à politique de volume pour le fret et le développement du transport de messagerie (wagon isolé) dans le cadre d'une entreprise publique unique et intégrée.
- L'amélioration des conditions de travail par la réécriture de la TT0023, le respect de la programmation et le versement de l'Indemnité de Modification de Commande à chaque transgression de cette règle.
- Le refus de toutes tentatives de dérogation au RH 0077 et RH 0263 et ce dans tout l'EPIC.
- L'ouverture de négociations sur l'emploi en intégrant l'insuffisance de réserve traction, de gestionnaires de moyens en proximité et de CTT pour garantir la formation et le suivi des agents de conduite. Cette revendication doit permettre d'accorder les absences, de réaliser 4 journées de formation annuelle et d'éradiquer les détachements voire les mutations forcées qui influent négativement sur le parcours professionnel et le déroulement de carrière des agents de la traction. De même, les mises en stage de CRML et de CRTT vers TB doivent se multiplier.

Sur ces 4 points, la Direction de la Traction et la DRH de la SNCF n'ont montré aucune volonté de vouloir ouvrir des négociations aptes à apporter des réponses aux revendications des cheminots de la traction.

La Fédération CGT des cheminots invite tous les agents de la traction à participer massivement à l'action de grève du 23 mars 2010 et à continuer à se mobiliser pour les suites que nous serions amenés à donner à cette DCI.